

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

### SEANCE DU 2 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le deux septembre, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 20 heures 30 sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers      EN EXERCICE : 15  
   PRÉSENTS : 11  
   VOTANTS : 15

Date de convocation du conseil municipal : 30 août 2022

**PRÉSENTS** : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, BOURNAT Stéphane, MOULY Josette, DUBOST Séverine, NIGON Florent, SUCHET David, AGUES Nicolas, GIRARD Alain, CHARBONNIER Nadine, MILLER Nathalie.

**EXCUSES** : DELRIEU Agnès procuration à DUBOST Séverine, BOREL Jérôme procuration à MOULY Josette, DEFRETIERE David procuration à DURIN Sylvain, CAZADE Anastasia procuration à AGUES Nicolas.

Secrétaire de séance : David SUCHET

Délib n°1

### OBJET : ANNULE ET REMPLACE TARIFICATION CANTINE

Suite à la mise à jour du dispositif « cantine à 1 euro » proposé par le gouvernement y a lieu de modifier la tarification pour la rentrée scolaire. Il est proposé la tarification suivante :

Quotient familial	Prix du repas
0 à 500	0.9 €
501 à 1000	1 €
> 1000	3 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

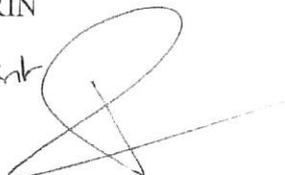
- **VALIDE** la nouvelle tarification à compter du 5 septembre
- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents liés à cette opération.

VOTE POUR : 15

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme

Le Maire,  
Sylvain DURIN

Po/le 2<sup>ème</sup> adjoint



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

### SEANCE DU 2 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le deux septembre, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 20 heures 30 sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers      EN EXERCICE : 15  
   PRÉSENTS :    11  
   VOTANTS :    15

Date de convocation du conseil municipal : 30 août 2022

**PRÉSENTS** : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, BOURNAT Stéphane, MOULY Josette, DUBOST Séverine, NIGON Florent, SUCHET David, AGUES Nicolas, GIRARD Alain, CHARBONNIER Nadine, MILLER Nathalie.

**EXCUSES** : DELRIEU Agnès procuration à DUBOST Séverine, BOREL Jérôme procuration à MOULY Josette, DEFRETIÈRE David procuration à DURIN Sylvain, CAZADE Anastasia procuration à AGUES Nicolas.

Secrétaire de séance : David SUCHET

Délib n°2

### OBJET : EMPRUNT TRACTEUR

Le Maire informe les membres du conseil des trois propositions réceptionnées. La proposition du concessionnaire MCDA SAS est la plus intéressante. L'entreprise est basée ZAC de Julliat – 63260 AIGUEPERSE. Le montant du crédit est de 93 600 euros à un taux de 1,15 % sur 7 années. La première échéance est proposée le 30/11/2023 et la périodicité est annuelle.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **VALIDE** cet emprunt,
- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents liés à cette opération.

VOTE POUR : 15

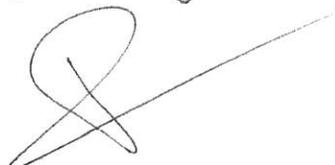
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire,  
Sylvain DURIN

PO/le 2<sup>ème</sup> adjoint



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

### SEANCE DU 2 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le deux septembre, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 20 heures 30 sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers      EN EXERCICE : 15  
   PRÉSENTS : 11  
   VOTANTS : 15

Date de convocation du conseil municipal : 30 août 2022

**PRÉSENTS** : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, BOURNAT Stéphane, MOULY Josette, DUBOST Séverine, NIGON Florent, SUCHET David, AGUES Nicolas, GIRARD Alain, CHARBONNIER Nadine, MILLER Nathalie.

**EXCUSES** : DELRIEU Agnès procuration à DUBOST Séverine, BOREL Jérôme procuration à MOULY Josette, DEFRETIERE David procuration à DURIN Sylvain, CAZADE Anasthasia procuration à AGUES Nicolas.

Secrétaire de séance : David SUCHET

Délib n°3

### OBJET : REFERENT INCENDIE

L'article 13 de la loi n°2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompier et les sapeurs-pompier professionnels, dite loi Matras, prévoit la mise en place d'un correspondant incendie et secours dans les conseils municipaux. Le Maire propose de nommer David DEFRETIERE.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :  
- **NOMME** David DEFRETIERE référent incendie

VOTE POUR : 15

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme

Le Maire,  
Sylvain DURIN

*Po/ le 2<sup>ème</sup> adjoint*  